

Agir pour ne pas Subir – AUDIO CONFERENCE 08/10/2025

Le 8 octobre, la DRFIP a convié l'ensemble des partenaires sociaux à un échange informel. Voici les sujets qui ont été abordés :

→ Les contrôles de traçabilité :

Dernièrement, la CFTC a interpellé la direction sur le thème de la protection des collègues dont le compte personnel a été consulté par un autre collègue en dehors du cadre de ses missions afin de prévenir les actes de malveillance et/ou de harcèlements. Suite au contrôle de « traçabilité inversée » opérée par la direction 9 agents ont vu leur dossier transmis à Bercy pour suite disciplinaire. La directrice a précisé qu'il n'y aurait pas d'autres contrôles pour cette année et qu'une nouvelle campagne d'information sur la déontologie sera effectuée par la direction afin de tenter de mettre fin à ces mauvaises pratiques.

La CFTC DGFIP Loiret est très attachée au respect de la vie privée de chacun et agit pour la protection des agents. Elle alerte et ne saurait cautionner aucune forme de harcèlement. Elle estime que ces contrôles peuvent être de nature à prévenir tout comportement malveillant ou anxiogène.

→ La facturation électronique :

Les agents des SIE ont été formés sur la réforme de la facturation électronique. La directrice propose que la e-formation soit étendue aux agents des SGC.

→ Divers Points RH :

- Le département a mis en ligne les postes disponibles concernant les mutations au niveau local des agents A & B.
- Pour les listes d'aptitudes, les dossiers sont entre les mains des chefs de services qui argumentent les dossiers.
- Le recrutement départemental des contractuels est clos.

La CFTC DGFIP Loiret reste à votre disposition pour vous accompagner et vous renseigner, n'hésitez pas à nous contacter.

→ Nos questions à la Direction :

Lors de notre visite de service du 07/10 sur la cité coligny, les agents nous ont indiqué que le bâtiment F1 n'avait pas de chauffage. La direction nous a répondu que l'usage de chauffage d'appoint fausse le travail des sondes et empêche le déclenchement du chauffage collectif. La communication auprès des agents sera relayée par les chefs de services.

Même s'il s'agit d'un sujet lié à la Préfecture, nous avons signalé aussi le problème du lecteur de plaques rue des 2 ponts et demander pourquoi la 2e entrée bd de Châteaudun n'était pas ouverte. La direction n'avait pas d'information sur ce sujet.

Nous avons de nouveau soulevé les problématiques récurrentes liées au réseau SFR. La directrice nous a indiqué que le dossier est entre les mains de l'ESI (marché national) et que compte tenu de la procédure collective d'altice ce dernier ne devrait pas être renouvelé.